



# **ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE**

[www.sgpdll.com](http://www.sgpdll.com) (site officiel)

[www.seniorpdll.chez.com/](http://www.seniorpdll.chez.com/) (Fernand Canselier)

**ANNEE 2010**

# Tables des matières

## PAGES

- 3	Ordre du jour AG
- 4 & 5	Rapport moral
- 6 à 8	Rapport financier
- 9	Budget 2009
- 10	Prévision budget 2010
- 11 & 12	Compte rendu AG 2009
- 13	Tarif green-fee
- 14 à 16	Statuts de l'association
- 17 & 18	Règlement intérieur
- 19 & 20	Palmarès 2009
- 21 & 22	Règlement match-play 2010
- 23 à 25	Match-play calendriers & classements 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> division
- 26	Tableau final match-play
- 27	Feuille de match (match-play)
- 28	Règlement double greensome
- 29 & 30	Règlement championnat stableford individuel et par équipes
- 31 & 32	Calendrier Stableford et greensome
- 33	Organisation d'une compétition
- 34	Règle contre le jeu lent
- 35	Feuille compte rendu d'une journée de compétition
- 36	Feuille pour l'inscription des membres
- 37 & 38	Modèle de convocation aux compétitions
- 39	Conseil d'administration 2010
- 40	Liste des délégués 2010

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**GOLF DE NANTES ERDRE LE 09 DECEMBRE 2009**

Rapport Moral et d'activité 2009.

Rapport Financier 2009.

Quitus.

Renouvellement du tiers sortant.

Présentation des différentes compétitions.

Approbation du calendrier des compétitions.

Présentation du budget pour l'année 2010.

Questions diverses.

# RAPPORT MORAL 2009

Tout d'abord je tiens à vous remercier d'être présent pour cette A.G et surtout vous remercier pour votre collaboration tout au long de l'année. Certains Délégués et membres du C.A nous quittent et je les remercie vivement pour tout ce qu'ils ont fait. Je souhaite la bienvenue à leurs remplaçants. Et puis je veux que nous ayons une pensée particulière pour les membres qui nous ont quittés malheureusement définitivement.

Nous pouvons nous réjouir de cette année écoulée à plus d'un titre.

- Tous d'abord nous avons enregistré une augmentation de 9% du nombre d'adhérents puisque nous terminons l'année avec 981 membres. Le prévisionnel pour 2010 est de 950 membres en espérant dépasser les 1000 membres.

- 72 compétitions ont été jouées. Elles se décomposent ainsi : 16 rencontres de match-play pour 672 joueurs, 10 rencontres de greensome pour 1090 joueurs, 44 rencontres en stableford pour 4256 départs et 2 rencontres en stroke-play pour 232 départs. Cela fait un total de 6250 départs soit une augmentation de 25% par rapport à l'année 2008. Pour les greensomes la moyenne de participation est de 101 joueurs et 97 joueurs pour les 44 rencontres en stablefords.

Cette forte progression montre l'engouement de nos membres pour participer aux différentes compétitions organisées sur 25 golfs de notre région.

Pour beaucoup l'attrait de ces compétitions est de jouer sur un golf inhabituel avec de surcroît un tarif intéressant, et surtout pour faire une sortie golfique entre amis et revoir des connaissances. C'est cela l'essence même de notre Association.

- Cette année la rencontre inter-région Bretagne / PDLL qui se déroulait sur les golfs de Saint-Cast et des Sables d'Or ne nous a pas sourit puisque nous avons perdu de 13 points ( 2468 à 2455). L'équipe de Dinard est 1ere en brut et les Sables d'Or 1ere en net. Nous pouvons nous consoler avec Pierre LEFEBVRE de Nantes Vigneux qui termine 1<sup>er</sup> en brut de la coupe des Président et Rémi MISSANDEAU de St Jean des Mauvrets, 1<sup>er</sup> en net. L'équipe de Nantes Erdre nous a fait faux bond au dernier moment et malheureusement je n'ai pas pu mobiliser une autre équipe. L'année prochaine la rencontre se déroulera sur le golf de La Baule .

- Les vainqueurs des différentes compétitions ont été nommés et récompensés lors de la soirée de gala. J'ai entendu les remarques constructives et j'en tiendrai compte l'année prochaine à savoir que les clubs vainqueurs d'un trophée se verront attribuer une dotation pour qu'ils puissent fêter ensemble leur victoire.

- La soirée de gala s'est bien passée. Nous étions moins nombreux que l'année dernière mais Saint-Gilles-Croix-de-Vie est moins central ce qui en a rebuté certains. Cette soirée a pu être longue pour quelque uns mais la dotation de la tombola a comblé de nombreux convives. Je remercie à cette occasion Pierre Foeillet et Jacques Rafin pour l'organisation et le déroulement de la soirée. Nous pouvons aussi remercier nos partenaires Financière Foch, la Route du Golf et Château Haut Meyraud pour leur participation aux différentes dotations. Je remercie aussi tous les Directeurs et Présidents de golf qui nous ont reçu et offert des greens-fee pour la tombola. L'année prochaine la soirée de gala se fera à Angers, la salle est déjà retenue.

- Le reflet de la bonne santé de notre association c'est une situation financière particulièrement saine et c'est aussi le site de notre web-master Michel Grolleau. En 2005 nous avons 3000 visiteurs, 7680 en 2008 et plus de 10100 à ce jour. Je laisserai à notre trésorier Daniel Viteur le soin de vous présenter les comptes 2009 et le budget prévisionnel 2010.

Merci de votre attention.



# RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2008 2009

L'exercice s'établit entre le 17 Décembre 2008 et le 8 décembre 2009

L'année 2009 est particulièrement brillante tant au niveau des recettes procurées par les adhésions que par les ressources apportées par les droits de jeu .

**Nos recettes globales** s'établissent à **70414,41 euros** , soit une évolution de 12,48% par rapport aux prévisions définies dans le budget prévisionnel de 2009 .

En atteignant un effectif de **981 adhérents** , les **cotisations** représentent la somme de **34335 euros** , soit une progression de 9% sur les prévisions . Il en est de même pour les recettes « **droits de jeu** » qui s'établissent à la somme de **24988 euros** , soit une progression de 24,94% . Le budget prévisionnel définissait 5000 départs et il a en été réalisé **6247 départs** à 4 euros .

Le poste qui complète les recettes globales est celui des **recettes diverses** dans lequel sont compabilisés les participations au repas de la soirée de gala , les intérêts versés dans le Livret bleu ouvert au Crédit Mutuel , les fonds versés par nos sponsors :la Financière Foch à concurrence de 1200 euros utilisés pour financer la moitié du coût de la compétition des 24 heures de Golf , la Route du Golf pour 330,48 euros qui couvre l'intégralité de la facture relative à la confection des cartes de membres .Total : **11091,41 euros**

Compte tenu de l'évolution favorable de nos recettes , **les dépenses** de l'exercice 2008/2009 ont été plus volumineuses . Elles ont atteint le montant de **67737,84 euros** Soit une progression de 6,30% .

Le pourcentage de progression des dépenses étant plus faible que celui des recettes , le budget de clôture au 8 décembre 2009 affiche un excédent de **2676,57 euros** . En conséquence nos disponibilités sont les suivantes :

- Banque .....1 395,22
- Livret bleu.....23 000,00
- Total.....24395,22

Celles-ci représentaient au 16 Décembre 2008 la somme globale de 21 718,65 euros , soit un écart positif de de **2676,57euros** .

L'examen des dépenses donne les informations suivantes :

(Cet examen ne repose que sur les postes en excédent sur les prévisions )

- **Pots de l'amitié : + 5,5%** : 7918,60 euros . Ce dépassement s'équilibre avec l'évolution favorable des Droits de jeu et reste inférieur à la limitation de dépenses fixée à 1,50 euros par joueur inscrit aux compétitions. Il est noté quelques dérapages locaux mais la dépense reste bien encadrée. Il est naturellement nécessaire de maintenir cette obligation .
- **Imprimerie : +10%** : 330,48 euros . C'est le coût de l'édition des cartes de membres qui correspond à la progression des effectifs . Cette dépense est couverte en totalité par la Route du Golf selon les termes de notre accord de partenariat .
- **Polos : + 25,60 %** 11 306,30 plus **Balles : + 9,40%** 11 816 euros . Adéquation imposée par le nombre des adhérents et celui des départs plus importants .
- **Lots et trophées : + 34%** 13400,92 euros . Compte tenu des excellents résultats, les achats ont été volontairement accrus pour mettre un nombre plus important de lots pour la tombola du gala de clôture .
- **Dépenses diverses : + 47%** 2947,22 euros . Il s'agit des dépenses de fonctionnement de l'Association . Les plus importantes sont celles liées à l'utilisation de véhicules personnels pour la mise à disposition des lots nécessaires aux compétitions . Ce poste est à rapprocher de « Transports et télécom » où les dépenses sont en baisse car on n'utilise plus les services de dégroupes , UPS par exemple , dont les prix sont très coûteux . A noter que ceux-ci ne veulent pas de colis de vins . Parmi ces dépenses , il y a celles faites pour remercier les délégués dont le travail accompli permet d'obtenir les résultats dont nous faisons le détail .

L'excédent 2009 sera absorbé par le déficit volontairement calculé dans les prévisions 2010 dont le budget prévisionnel fait ressortir un déficit de 2 642 euros . L'examen du budget prévisionnel sera discuté au cours du déroulement de l'Assemblée Générale .

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 18 Novembre 2009 , notre commissaire aux comptes , Mme Odile ROLLINI , a vérifié nos documents comptables et a donné un avis favorable sur leur tenue .

Ce rapport sera clôturé par quelques recommandations indispensables au bon fonctionnement comptable car chaque document édité par les différents acteurs de notre association peut correspondre à une recette ou une dépense qu'il est obligatoire de vérifier en cas de contrôle fiscal .

Trois types de document sont à utiliser :

- La fiche d'adhésion , qui en plus des renseignements sur le cotisant donne le nombre d'adhérents et la somme cotisée .
- Le compte rendu de match , qui en plus des résultats précise la recette et les frais engendrés par la compétition et le net perçu .

- La fiche d'indemnisation de frais de déplacement aux AG et CA . Les parcours réalisés sont couverts à concurrence de 0,17 euros par km. Les frais de péage couverts à 100% sur présentation des tickets .

Vous noterez que ces documents sont là pour justifier nos recettes et les indemnités versées aux délégués et membres du CA si nous étions amenés à fournir les explications nécessaires à un contrôleur fiscal .

Nous insistons donc sur l'obligation d'utiliser ces documents qui sont à la disposition de chacun . Il mettent en évidence une bonne qualité de gestion de notre Association.

Je vous remercie de votre attention

Daniel VITEUR  
Trésorier de l' Association .



# BUDGET 2009

# SITUATION AU 8 DECEMBRE 2009

Libellé	RECETTES	REALISATION	PREVISION	%ECART	Nbre Adhé	Réalisati	Prévisio	%écar
1	COTISATIONS	34335	31500	109.00%	900	981		109.00
2	DROITS DE JEU	24988	20000	124.94%				
3	RECETTES DIVERSES	11091.41	11100	99.90%				
4	RETROCESSION	0	0					
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>70414.41</b>	<b>62600</b>	<b>112.48%</b>				
Libellé	DEPENSES	REALISATION	PREVISION	%ECART				
1	REUNIONS ANNUELLES	2724.28	3500	77.80%				
2	POTS DE L'AMITIE	7918.6	7500	<b>105.50%</b>				
3	GESTES	1014.4	1500	67.60%				
4	IMPRIMERIE	330.48	300	110.00%				
5	TELECOM-TRANSPORTS	1117.35	1600	69.80%				
6	SOIREE DE GALA	11400.19	13000	87.70%				
7	PETITES FOURNITURES	431.42	500	86.20%				
8	INFORMATIQUE	528.95	1000	52.90%				
9	ASSURANCE	414.51	420	98.60%				
10	POLOS	11306.3	9000	125.60%				
11	BALLES	11816	10800	109.40%				
12	LOTS ET TROPHEES	13400.92	10000	134.00%				
13	DEPENSES DIVERSES	2947.22	2000	147.36%				
14	24 HEURES DE GOLF	2387.22	2600	92%				
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>67737.84</b>	<b>63720</b>	<b>106.30%</b>				
Libellé	EXCE ou DEFIC	2676.57	-1120					

Vérifica	Disponible au	17-déc-08	Banque	718.65
		17-déc-08	Livret Bleu	21000
				<b>21718.65</b>
	Disponible au	08/12/2009	Banque	1395.22
			Livret bleu	23000
				<b>24395.22</b>
	Ecart			<b>2676.57</b>

# BUDGET PREVISIONNEL 2010

Libellé	RECETTES	PREVISION	Nbre Adh	Informations	2009
1	COTISATIONS	33250	950	35x950	34335
2	DROITS DE JEU	25800		4x5778 + 1344 x 2 = 25800	24988
3	RECETTES DIVERSES	11025		35x255=8925 participation soiree de gala	11091.41
4	RETROCESSION	0		1200 financ foch-400 golfa- 500 intérêts Livret bleu	0
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>70075</b>			<b>70414.41</b>
Libellé	DEPENSES	PREVISION			
1	REUNIONS ANNUELLES	3500			2724.28
2	POTS DE L'AMITIE	8667		1,50x5778=8667	7918.6
3	GESTES	1000			1014.4
4	IMPRIMERIE	400			330.48
5	TELECOM-TRANSPORTS	1200			1117.35
6	SOIREE DE GALA	12720		44x255=11220 et locatioon de salle 1500	11400.19
7	PETITES FOURNITURES	500			431.42
8	INFORMATIQUE	1000			528.95
9	ASSURANCE	430			414.51
10	POLOS	12400			11306.3
11	BALLES	12900			11816
12	LOTS ET TROPHEES	15000			15788.14
13	DEPENSES DIVERSES	3000			2947.22
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>72717</b>			<b>67737.84</b>
Libellé	<b>EXCE ou DEFIC</b>	<b>-2642</b>			<b>2676.57</b>

Déficit volontaire pour absorber l'excédent 2009 estimé à 2676,57



## Compte rendu assemblée générale du 09/12/2009 golf de Nantes Erdre

Présents : Tous les membres du CA, les délégués des golfs excepté Philippe Glaud excusé, représenté par Fernand Canselier. A noter que les 2 membres d'honneur Roger Macé et Jean Pierre Barraud, convoqués étaient absents non excusés.

A 10h 30 précise le président Michel Rault ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux deux nouveaux délégués, Michel Dodin et Robert Monnier pour les golfs de Baugé et d'Anjou golf et déplore tout en le remerciant, le départ de notre région Alain Michel délégué et membre du CA.

Dans son rapport moral et d'activité, il souligne, l'excellente santé de notre association 981 membres à ce jour, la nette progression de la participation, et du nombre toujours plus élevé de compétitions. Il félicite tous les lauréats équipes et individuels.

Le président déplore notre défaite contre la Bretagne, peut-être due au forfait de dernière heure de Nantes Erdre et félicite en particulier Pierre Lefebvre vainqueur en net.

La soirée de gala est ensuite évoquée, son organisation très réussie vaut des félicitations aux organisateurs Pierre Foeillet & Jacques Rafin. Il sera tenu compte des remarques d'Alain Marais et une dotation sera attribuée en 2010 aux équipes lauréates, qui trouvaient leurs coupes très belles, mais bien « vides ». Le président évoque en les remerciant les dotations de nos sponsors (La route du golf, financière Foch et Château Haut Meyreau.

Le trésorier Daniel Viteur expose ensuite le bilan financier, détaille par le menu les recettes et les dépenses, précise que le détail de ce budget a été vérifié par un commissaire au compte. Le montant des recettes s'élève à 70414,41 €, les dépenses à 67737,84€, pour un excédent de 2676,57€. Il se félicite de la bonne gestion de tous et recommande une bonne rédaction des justificatifs et des comptes rendus financiers des compétitions.

En conclusion de ces deux rapports, l'assemblée à l'unanimité, donne quitus.

Le secrétaire fait alors procéder à l'élection du tiers sortant. Sortants à nouveau candidats, Delrieu René, Lefebvre Pierre, Daniel Viteur, et Alain Smondack nouveau candidat remplaçant Alain Michel démissionnaire. Sur 112 votants, 112 sont exprimés, un nul. Les 4 candidats sont élus ou réélus par 111 voix.

Michel Rault présente la nouvelle organisation des Match-plays qu'il a conçue. Il détaille point par point le règlement, diverses remarques pertinentes sont acceptées, René Delrieu est chargé d'insérer ces modifications au règlement. D'autres sont plus polémiques et suspicieuses de possibilité de tricherie, René Delrieu tient à rappeler que contrairement aux compétitions fédérales ou de ligue, nous ne rencontrons pas des adversaires mais des amis et qu'il serait vraiment déshonorant de sciemment tricher. Pour remplacer en 3<sup>ème</sup> division Carquefou B, Baugé Candidat à une 2<sup>ème</sup> équipe est retenu. Ainsi présentée et amendée cette nouvelle organisation en 3 divisions est acceptée.

René Delrieu présente les compétitions stableford et greensomes. Pour les greensomes pas de changement excepté l'envoi à Fernand Canselier des résultats, qui devront être adressés sous la même forme que ceux des stableford.

Il explique ensuite le pourquoi et le comment de la nouvelle formule des stablefords. De nombreux membres souhaitant raccourcir autant que possible les déplacements, souhaitant également rencontrer le maximum possible de membres, il a imaginé une formule créant 2 groupes Est et Ouest formés respectivement de 10 et 15 golfs.

Deux grilles de rencontres à 10 et à 15 sont créées grâce à l'aide précieuse de Pierre Foeillet, Pierre Lefebvre, Serge Magne et surtout Fernand Canselier. Elles sont conçues pour être pérennes et de façon à ce que dans chaque groupe, les équipes se rencontrent au moins une fois.

Gilbert Delatre s'étonne que la manière d'effectuer les classements (attribution de points aux vainqueurs du jour) soit abandonnée au profit de l'addition des points stableford. Pierre Foeillet qui a participé à la conception explique que chaque rencontre en 2010 ne sera pas un affrontement direct entre 5 équipes mais une compétition en commun pour gagner des points stableford.

Cette nouvelle forme de compétitions est acceptée à l'unanimité.

Le trésorier présente et détaille le budget prévisionnel 2010.

L'ordre du jour étant terminé, le président remercie l'assemblée pour sa participation, clos les débats, invite les participants au pot de l'amitié, suivi d'un repas en commun.

Fait au golf de Nantes Erdre le 09/12/2009

Le secrétaire René Delrieu

## TARIF des GREEN FEES 2010

<b>Terrains</b>	<b>02/03 2007</b>	<b>04/10 2007</b>	<b>02/03 2008</b>	<b>04/10 2008</b>	<b>02/03 2009</b>	<b>04/10 2009</b>	<b>Fev/Mars 2010</b>	<b>Avril/Oct 2010</b>	
									Semaine carottage
<b>Alençon</b>					20	20	20	20	
<b>Angers</b>	23	23	25	25	25	25	23	26	
<b>Anjou</b>	23	23	25	25	25	25	25	26	Fin Mars
<b>Avrillé</b>	23	23	25	25	27	27	28	28	15/20 mars
<b>Baugé</b>	22	22	26	26	26	26	28	28	1ère quinzaine mars
<b>Carquefou</b>	22	22	26	26	26	26	27	27	
<b>Cholet</b>	19	22	26	26	22	26	23	26	15/20/03 & 23/28/08
<b>Erdre</b>	20	23	25	26	27	27	27	28	
<b>Guérande</b>		21	25	25	25	25	22	26	
<b>Ile d'Or</b>	22	22	28	28	29	29	30	30	03/2010?
<b>La Baule</b>		27	28	28	30	30	26	31	
<b>La Bretesche</b>	27	27	28	28	30	30	30	31	
<b>Laval</b>	23	23	24	24	24	24	26	26	8 au 20mars
<b>La Domangère</b>			28	28	28	28	29	29	
<b>Le Croisic</b>	21	21	25	25	25	25	26?	26?	
<b>Le Mans</b>	23	23	23	23	25	25	26	26	Semaine 12
<b>Les Fontenelles</b>	25	25	28	28	28	28	29	29	semaine 10 à 11
<b>Port Bourgenay</b>					28	28	23	29	Semaine 14 & 36
<b>Pornic</b>	25	25	28	28	28	28	29	29	
<b>Sablé</b>	22	26	28	28	29	29	30	30	
<b>Sargé</b>	20	22	21	23	25	25	26	26	1 au 6/04
<b>Saumur</b>	20	20	19	19	19	19	21	21	semaine 13 & 35
<b>Savenay</b>	25	25	28	28	28	28	29	29	29/03-04/04
<b>St Jean de Monts</b>	25	25	28	28	28	28	28	28	
<b>Vigneux</b>	27	26	28	29	29	30	29	31	fin 02et 23-28/08

# SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

## STATUTS

Modifiés en A G Ex le 12 / 12 2007

### ART. 1

Constitution et dénomination

**Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, issus d'un groupement de golfeurs seniors, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre: SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE.**

### ART. 2

But de l'association

**Cette association a pour but : L'organisation de rencontres sportives entre les golfeurs seniors et vétérans de la région des Pays de la Loire. Ceci dans un but d'échange entre club, de convivialité, de pratique sportive et par la même, le maintien de la santé physique et morale des adhérents.**

### ART. 3

Siège social

**Le siège social est fixé au club-house du golf de Nantes Ile d'Or, commune du Cellier, Loire Atlantique, adresse postale : BP 10 49270 La Varenne.**

**Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration, la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.**

### ART. 4

Composition

**L'association se compose de:**

- a) membres d'honneur (anciens membres ou personne ayant rendu des services signalés à l'association).
- b) membres actifs ou adhérents.
- c) membres bienfaiteurs, (membres qui soutiennent financièrement l'association).

### ART. 5

Admission

**Pour faire partie de l'association il faut :**

Adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Etre licencié de la Fédération Française de Golf comme membre senior ou vétéran.

Avoir un niveau de jeu suffisant, l'index maximum autorisé étant fixé en assemblée générale.

Etre membre abonné cotisant à l'année, d'un golf des Pays de la Loire, à la condition que ce golf, ait un délégué pour le représenter et pour organiser les compétitions.

### ART. 6

Radiations

**La qualité de membre se perd par : a) la démission; b) le décès; c) La non-représentation par un délégué du golf dont il est membre; d) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave.**

### ART. 7

Affiliation

**L'association, quoique non affiliée à la Fédération Française de golf et à ses comités régionaux et départementaux, se conforme lors de ses organisations, aux règlements sportifs en vigueur dans cette Fédération.**

ART. 8

Ressources

**Les ressources de l'association se composent :**

- 1) des cotisations;**
- 2) des subventions éventuelles;**
- 3) de la vente de produits, de services ou de prestations fournis par l'association, à ses membres;**
- 4) de la perception de droits de jeu lors des compétitions.**

ART. 9

Conseil d'administration

**L'association est dirigée par un président et un conseil d'administration, formant un comité de 3 à 12 membres. Les membres sont élus pour 3 années, sont renouvelables par tiers, et rééligibles.**

**Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret:**

**Un président, un secrétaire, un trésorier, un ou plusieurs vice président et si besoin est un trésorier adjoint et un secrétaire adjoint**

**En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement du président ou de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.**

ART. 10

Réunion du conseil d'administration

**Le conseil d'administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Tout membre du comité qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.**

ART. 11

Assemblée générale ordinaire

**L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an. Sont convoqués à cette assemblée générale :**

**Le président, les membres du bureau, les membres d'honneur, un délégué par golf désigné par les adhérents de chaque golf.**

**Quinze jours au moins avant la date fixée, ces membres sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Le président, assisté des membres du comité, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.**

**Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, à l'élection du tiers sortant (fixé lors des 2 premières années par tirages au sort), et si le cas se présente, au renouvellement partiel ou complet en cas de démission du président ou des membres du conseil d'administration, et ceci au scrutin secret. Ne devront être traitées lors de l'assemblée générale que les questions soumises à l'ordre du jour.**

**Droits de vote :**

**Membres d'honneur: 1 droit de vote;**

**Chaque golf dispose à travers son délégué de :1 droit de vote;**

**De plus, chaque délégué dispose, à partir de 4 membres cotisants dans son golf, de droits de vote supplémentaires, en fonction du nombre de membres cotisants.**

**De 4 à 10 membres 1 droit de vote supplémentaire**

**De 11 à 20 membres 2 droits**

**De 21 à 35 membres 3 droits**

**De 36 à 50 membres 4 droits**

**De 51 à X membres 5 droits.**

ART. 12

Assemblée générale extraordinaire

**Si besoin est ou sur la demande d'une moitié de ces membres (délégués des golfs) le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire. Les conditions de convocation sont identiques à l'assemblée générale ordinaire.**

**L'ordre du jour est la modification des statuts ou la dissolution. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.**

ART 13

Règlement Intérieur

**Un Règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait alors approuver par l'assemblée générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points qui ont trait à l'administration interne de l'association.**

ART. 14

Dissolution

**En cas de dissolution prononcée par les deux tiers des membres présents à l'assemblée générale un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.**

**Le président  
Michel RAULT**

**Le secrétaire  
René DELRIEU**





## Règlement intérieur

Conformément à l'article 13 de nos statuts, le conseil d'administration a rédigé puis adopté à l'unanimité lors de sa réunion du 21 novembre 2007 le présent règlement intérieur modifié et adopté par l'Assemblée Générale du 17 décembre 2008.

Article 1 : Précision sur la qualité de membres.

a) Sont membres actifs, les golfeurs remplissant les conditions statutaires, dont l'index est au moins égal ou inférieur à 28,4 et les golfeurs qui adhérant sans interruption à notre association, ont vu par l'usure du temps, leur index dépasser cette limite. Pour ces membres l'index pris en compte lors de l'élaboration des compétitions sera 28,4

Les membres actifs sont les seuls autorisés à disputer nos compétitions et à participer aux divers classements.

b) Sont membres bienfaiteurs, les personnes rendant des services notoires à notre association (dons, sponsoring) et de ce fait ne payent pas de cotisation. Font partie aussi de cette catégorie les adhérents qui payent leur cotisation sans remplir les conditions pour être membres actifs ou qui souhaitent tout simplement être des nôtres.

Les membres bienfaiteurs participent aux évènements festifs et éventuellement sur invitation à certaines compétitions.

c) Les statuts définissent parfaitement les membres d'honneur.

Toutes ces catégories reçoivent en retour une chemisette logotée.

Article 2 : Inscription dans une équipe :

La licence FFG, quoique obligatoire accompagnée de son certificat médical, n'est pas le critère retenu pour indiquer l'appartenance à une équipe.

Celle-ci est définie par l'adhésion et cotisation auprès du délégué du golf des Pays de la Loire où l'abonnement à l'année est en cours. En cas d'abonnements multiples le choix de l'équipe (une seule) est libre.

Les délégués sont responsables de la conformité de leur recrutement. La confiance est de mise et accordée d'emblée à ces derniers. Toutefois en cas de fraudes ou manquements avérés, l'exclusion du délégué et des membres en cause, pourrait-être prononcée.

Article 3 : Forfaits non signalés :

Les golfeurs qui se sont inscrits pour disputer une de nos compétitions doivent impérativement signaler le plus tôt possible leur forfait. Tout manquement à ce minimum de courtoisie sera sanctionné.

Le délégué organisateur signalera par courriel à tous ses collègues et aux membres du CA, la liste des forfaits non signalés. Charge aux délégués de refuser l'inscription des fautifs à la compétition suivante.

Les récidivistes notoires, pourront être exclus de notre association en application de l'article 6 de nos statuts.

Article 4 : Comportement des membres lors des compétitions :

Le but principal de notre association étant la convivialité, celle-ci doit être prioritairement de mise.

Chaque organisateur se doit de réserver le meilleur accueil à nos membres. En contre partie ces derniers par leur attitude leur comportement et leur sportivité doivent créer une ambiance chaleureuse et amicale.

Article 5 : Remise des prix :

Les prix, en fin de compétitions, ne seront remis qu'aux golfeurs présents. Lors de la finale les prix sont remis aux lauréats ou à leurs représentants.

Article 6 Droits de vote

Lors des assemblées générales ne seront autorisés à voter pour les décisions concernant le fonctionnement interne, que les délégués. Le vote s'effectuera en premier lieu à main levée. Si le résultat acquis par ce mode n'est pas franc et massif, il sera procédé à un vote tenant compte des droits de vote de chaque club, représentant mieux la réalité des effectifs. En cas d'égalité après cette procédure, la voix du président quoique non électeur sera prépondérante. Les décisions prises en AG pourront être après étude de faisabilité, entérinées par le conseil d'administration.

Rédigé et approuvé le : 17 décembre 2008

Le secrétaire  
René Delrieu

Le président  
Michel Rault



**PALMARES 2009**  
**ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de**  
**la LOIRE**

**CHAMPIONNAT INDIVIDUEL STABLEFORD**

**Brut**

1 <sup>er</sup>	:	<b>DUVAL René</b>	<b>PORNIC</b>
2 <sup>ème</sup>	:	<b>LACHAUD Jacques</b>	<b>GUERANDE</b>
3 <sup>ème</sup>	:	<b>NOUHAUD Paul</b>	<b>NANTES VIGNEUX</b>
4 <sup>ème</sup>	:	<b>KERVIEL Gérard</b>	<b>SABLE</b>

**1ere Série Net**

1 <sup>er</sup>	:	<b>GRAFFIN Gérard</b>	<b>CHOLET</b>
2 <sup>ème</sup>	:	<b>PIGEON Jacques</b>	<b>NANTES ERDRE</b>
3 <sup>ème</sup>	:	<b>ALEXANDRE Michel</b>	<b>AVRILLE</b>
4 <sup>ème</sup>	:	<b>GRIPPON Christian</b>	<b>BAUGE</b>

**2ème Série Net**

1 <sup>er</sup>	:	<b>CHAMBRIER Jean-Marie</b>	<b>SABLE</b>
2 <sup>ème</sup>	:	<b>AUBREE Jean-Paul</b>	<b>SAVENAY</b>
3 <sup>ème</sup>	:	<b>RAULT Michel</b>	<b>24 HEURES LE MANS</b>
4 <sup>ème</sup>	:	<b>BLANCHE Henri</b>	<b>SARGE</b>

**3ème Série Net**

1 <sup>er</sup>	:	<b>VINCENT Joseph</b>	<b>CHOLET</b>
2 <sup>ème</sup>	:	<b>ROHEL Gérard</b>	<b>PORNIC</b>
3 <sup>ème</sup>	:	<b>HAMON Jean-Pierre</b>	<b>GUERANDE</b>
4 <sup>ème</sup>	:	<b>SEVIN Michel</b>	<b>SAVENAY</b>

**Seniors 2 Net**

1 <sup>er</sup>	:	<b>CHIPPINGTON Alan</b>	<b>GUERANDE</b>
2 <sup>ème</sup>	:	<b>BENOIT de GOIGNAC Gilbert</b>	<b>24 HEURES LE MANS</b>
3 <sup>ème</sup>	:	<b>LE CHANJOUR Jean-Michel</b>	<b>24 HEURES LE MANS</b>
4 <sup>ème</sup>	:	<b>VICENS Jean</b>	<b>24 HEURES LE MANS</b>

**Net Dame**

1 <sup>ère</sup>	:	<b>MOREL Béatrice</b>	<b>GUERANDE</b>
2 <sup>ème</sup>	:	<b>LE BEC Françoise</b>	<b>ST JEAN DE MONTS</b>
3 <sup>ème</sup>	:	<b>LAIGRE Yveline</b>	<b>AVRILLE</b>
4 <sup>ème</sup>	:	<b>DOUAIRE Marie-Pierre</b>	<b>BAUGE</b>

**MEILLEURS PARTICIPATIONS**

Individuel:      **PIGEON jacques**                      **NANTES ERDRE**

Par club :        **GUERANDE**

**CHAMPIONNAT GREENSOME**

1er Brut                                      : **BARRAUD Jean-Pierre /LEVET Claude**                      **ILE D'OR**

2ème Brut	: <b>GRENIER Jean / HY Annick</b>	<b>ANGERS ST JEAN des MAUVRETS</b>
3ème Brut	: <b>TRAPATEAU Alain / MALINGE Gérard</b>	<b>ANGERS ST JEAN des MAUVRETS</b>
4ème Brut	: <b>BENETEAU Joël / VINET Claude</b>	<b>LA DOMANGERE</b>

### **TROPHEE J.P BARRAUD**

1er Net	: <b>BOSC Chantal / BLANCHET Pierre</b>	<b>VIGNEUX / PORNIC</b>
2ème Net	: <b>CORBIC Zivomir / RAUTYREAU Gérard</b>	<b>St JEAN de MONTS</b>
3ème Net	: <b>KERMARREC Germain / BIORET Guy</b>	<b>CARQUEFOU</b>
4ème Net	: <b>FREDUREAU Jean / DOUAIRE Marie</b>	<b>BAUGE</b>

### **TROPHEE Roger MACE ( Match Play inter-clubs )**

1er	: <b>GUERANDE</b>
2ème	: <b>SARGE A</b>
3ème	: <b>AVRILLE A</b>
4ème	: <b>CARQUEFOU</b>
Dernier	: <b>SARGE B</b>

### **CHAMPIONNAT PAR EQUIPE STABLEFORD**

#### **PREMIERE DIVISION**

1 <sup>er</sup>	TROPHEE Albert JULAUDE	: <b>PORNIC</b>
2 <sup>ème</sup>	TROPHEE Jean BENTZ	: <b>SAINT JEAN DE MONTS</b>
3 <sup>ème</sup>		: <b>SARGE</b>

#### **POULE D'HONNEUR**

1 <sup>er</sup>	: <b>GUERANDE</b>
2 <sup>ème</sup>	: <b>LES FONTENELLES</b>
3 <sup>ème</sup>	: <b>AVRILLE</b>

#### **POULE PROMOTION**

1 <sup>er</sup>	: <b>SABLE</b>
2 <sup>ème</sup>	: <b>NANTES VIGNEUX</b>
3 <sup>ème</sup>	: <b>ILE D'OR</b>

### **INTER CLUB BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE**

**VICTOIRE DE LA BRETAGNE**

# REGLEMENT POUR LES MATCHS-PLAY

## SAISON 2010

- Etre volontaire pour participer à la compétition et accepter le règlement en l'état.
- 3 divisions de 12 clubs.
- Dans chaque division 2 zones Est et Ouest. Dans chaque zone 2 groupes de 3 clubs.
- Dans chaque groupe les 3 clubs se rencontrent 2 par 2 en match aller/retour (donc pour chaque journée un club est exempté).
- Les matchs se jouent sur 18 trous sans interruption.
- En cas d'égalité à la fin du 18ème trou les joueurs continuent la partie jusqu'à la mort subite (donc pas d'égalité entre joueurs). Chaque camp gagnant apporte 1 point à son équipe.
- Les derniers de chaque groupe de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division descendent dans la division inférieure, à l'inverse les premiers de chaque groupe des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> divisions montent dans la division supérieure. Pour les clubs ayant 2 équipes, la 2<sup>ème</sup> équipe ne pourra pas jouer dans la même division que la 1<sup>ère</sup> équipe.
- Pour les clubs ayant 2 équipes, le délégué pourra faire jouer ses joueurs ou joueuses dans l'équipe de son choix (par exemple, si un joueur a fait parti de l'équipe jouant en 3<sup>ème</sup> division il pourra être intégré la fois suivante dans l'équipe jouant en 1<sup>ère</sup> division et inversement).
- Le Délégué de chaque club pourra faire jouer autant de joueurs ou joueuses avec un index inférieur à 10 dans la mesure où le total d'index minimum est respecté.

### Composition des équipes.

- Première division : 6 simples et 1 double en greensome ( 8 joueurs ).
- Deuxième division : 6 simples et 1 double en greensome ( 8 joueurs).
- Troisième division : 6 simples et 1 double en greensome (8 joueurs).

### Total des index. (8joueurs)

- première division : = ou sup. à 100
- deuxième division : = ou sup. à 110
- troisième division : = ou sup. à 120

### Lieux des rencontres.

- Pour la première phase sur les terrains de chaque golf.
- Sur terrains neutres pour les ½ finales et la finale (élimination directe).

### Feuille de match.

- Sur la feuille de match, la composition du double est libre, les joueurs des simples devront être inscrits dans l'ordre croissant des index (Index précis à la décimale à la date de début des compétitions le 23 février).
- La feuille de match doit être transmise au capitaine adverse, correctement remplie, au plus tard 15 minutes avant le premier départ.
- Si 1 ou 2 équipiers sont déclarés forfaits au dernier moment, le double est obligatoirement constitué. Les 5 ou 4 joueurs restants occuperont les camps 1 à 4 ou 5. Le camp adverse marque 1 point pour les 6, ou 5<sup>èmes</sup> camp (forfaits). Si plus de 2 joueurs sont manquants l'équipe est déclarée forfait et marque zéro points. Le nom et l'index des 1 ou 2 joueurs éventuellement absents sera renseigné sur la feuille de match, pour justification du total des index.
- Si exceptionnellement 1 joueur est forfait dans chaque équipe, le nombre de camps est égal à 6, dans ce cas possibilité de match nul (3à3) le vainqueur du match (2pts) sera déterminé par un play-off en mort subite, disputé par un joueur choisi par chaque équipe.
- Dans une équipe le nombre de dames n'est pas limité. .../...

- Chaque camp gagnant marque 1 point. L'équipe gagnante est celle qui a le plus grand nombre de points.
- L'équipe gagnante marque 2 points, la perdante 1 point. Dans une rencontre, en cas de forfait d'une équipe, l'autre équipe marque 2 points et l'équipe forfait 0 point.
- Le classement du groupe se fait par addition des points acquis. Le premier est qualifié pour le tour suivant et monte éventuellement dans la division supérieure et le dernier rétrogradé dans la division inférieure.
- Si 2 équipes se trouvent à égalité le départage se fera :
  - o - Par le meilleur score average entre ces 2 équipes.
  - o - L'équipe qui aura fait le meilleur score sur le terrain adverse.
  - o - Sur les 4 rencontres le total général d'index le plus élevé.
  - o - Par tirage au sort.
- Si 3 équipes se trouvent à égalité le départage et classement se fera :
  - o - Par le meilleur score average entre ces 3 équipes.
  - o - Sur les 4 rencontres le total général d'index le plus élevé.
  - o - Par tirage au sort.

### Organisation des rencontres.

- Les matchs se jouent en principe à 10H sur 18 trous sans interruption suivant la formule des matchs-play ( la partie s'arrête lorsque le résultat est acquis).
- Les départs se font des boules jaunes pour les hommes et rouges pour les femmes, départs en shot gun ou échelonnés, le double dans ce cas, en dernier.
- Pour les greensomes les camps peuvent être mixtes.
- Le délégué du club recevant, ou son suppléant, est responsable de l'organisation et du déroulement de la compétition. Il doit entre autre mettre à la disposition des joueurs le règlement. Les capitaines d'équipes sont responsables de la véracité des index et de la qualité de membre des équipiers inscrits sur la feuille de match. Tous manquements à ces 2 critères, pourraient entraîner des exclusions, conformément à l'article 2 paragraphe 3 du règlement intérieur.
- Le capitaine ou délégué recevant, percevra **16 euros de droit de jeu** par équipe (même incomplète) qui sera adressés au trésorier. Vu la formule, plus de pot de l'amitié.
- Les résultats seront envoyés par le capitaine recevant, par mail, sous la forme ex :
- ***A index total 105 bat B index total 110 par 4 à 3***, le soir de la rencontre, au secrétaire René DELRIEU ( [rene.delrieu@orange.fr](mailto:rene.delrieu@orange.fr) ) pour établissement du classement.
- Les délégués conserveront par devers eux les feuilles de match dûment signées par les 2 capitaines, à des fins de justifications, si problèmes.

### Récompenses.

- Première division :
  - o 1<sup>er</sup> : Trophée Roger MACE + 1 carton de 12 bouteilles de vin + 4 dz de balles.
  - o 2<sup>ème</sup> : 3 magnums de vin + 2 dz de balles.
- Deuxième division :
  - o 1<sup>er</sup> : Trophée + 1 carton de 12 bouteilles de vin + 4 dz de balles.
  - o 2<sup>ème</sup> : 3 magnums de vin + 2 dz de balles.
- Troisième division :
  - o 1<sup>er</sup> : Trophée + 1 carton de 12 bouteilles de vin + 4 dz de balles.
  - o 2<sup>ème</sup> : 3 magnums de vin + 2 dz de balles.

Dans les 3 divisions les trophées seront remis en jeu tous les ans



# Championnat Match-play 2010 1ère Div

## Phase de poules

## Classements

### ZONE EST

#### Rencontres Groupe A

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 23/02	Sargé		Avrillé		
mardi 02/03	Avrillé		Laval		
mardi 09/03	Laval		Sargé		
mardi 16/03	Sargé		Laval		
mardi 23/03	Laval		Avrillé		
mardi 30/03	Avrillé		Sargé		

Classement <b>GR A</b>				
Cl	Equipes	Pts	PG	PP
1	Avrillé	0		
2	Laval	0		
3	Sargé	0		

#### Rencontres Groupe B

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 23/02	Carquefou		Cholet		
mardi 02/03	Cholet		Angers		
mardi 09/03	Angers		Carquefou		
mardi 16/03	Carquefou		Angers		
mardi 23/03	Angers		Cholet		
mardi 30/03	Cholet		Carquefou		

Classement <b>GR B</b>				
Cl	Equipes	Pts	PG	PP
1	Angers	0		
2	Carquefou	0		
3	Cholet	0		

### ZONE OUEST

#### Rencontres Groupe C

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 23/02	Guérande		La Baule		
jeudi 04/03	La Baule		Savenay		
mardi 09/03	Savenay		Guérande		
mardi 16/03	Guérande		Savenay		
mardi 23/03	Savenay		La Baule		
jeudi 01/04	La Baule		Guérande		

Classement <b>GR C</b>				
Cl	Equipes	Pts	PG	PP
1	Guérande	0		
2	La Baule	0		
3	Savenay	0		

#### Rencontres Groupe D

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 23/02	St J Monts		Pornic		
mardi 02/03	Pornic		Vigneux		
mardi 09/03	Vigneux		St J Monts		
mardi 16/03	St J Monts		Vigneux		
mardi 23/03	Vigneux		Pornic		
mardi 30/03	Pornic		St J Monts		

Classement <b>GR D</b>				
Cl	Equipes	Pts	PG	PP
1	Pornic	0		
2	St J Monts	0		
3	Vigneux	0		

PG= parties gagnées

PP= Parties perdues

ed:06/12/09

L'équipe qui reçoit à gauche. En **gras** l'équipe gagnante (2pts)



# Championnat Match-play 2010 2ème Div

## Phase de poules

## Classements

### ZONE EST

#### Rencontres Groupe A

Jours	Equipes	tal I x	Equipes	tal I x	Scores
mardi 23/02	Sablé		Le Mans		
mardi 02/03	Le Mans		Alençon		
mardi 09/03	Alençon		Sablé		
mardi 16/03	Sablé		Alençon		
mardi 23/03	Alençon		Le Mans		
mardi 30/03	Le Mans		Sablé		

Classement GR A				
Cl	Equipes	Pts	PG	PP
1	Alençon	0		
2	Le Mans	0		
3	Sablé	0		

#### Rencontres Groupe B

Jours	Equipes	tal I x	Equipes	tal I x	Scores
mardi 23/02	Baugé		Anjou Golf		
mardi 02/03	Anjou Golf		Saumur		
mardi 09/03	Saumur		Baugé		
mardi 16/03	Baugé		Saumur		
mardi 23/03	Saumur		Anjou Golf		
mardi 30/03	Anjou Golf		Baugé		

Classement GR B				
Cl	Equipes	Pts	PG	PP
1	Anjou Golf	0		
2	Baugé	0		
3	Saumur	0		

### ZONE OUEST

#### Rencontres Groupe C

Jours	Equipes	tal I x	Equipes	tal I x	Scores
mardi 23/02	Pt Bourgenay		Fontenelles		
mardi 02/03	Fontenelles		Domangère		
mardi 09/03	Domangère		Pt Bourgenay		
mardi 16/03	Pt Bourgenay		Domangère		
mardi 23/03	Domangère		Fontenelles		
mardi 30/03	Fontenelles		Pt Bourgenay		

Classement GR C				
Cl	Equipes	Pts	PG	PP
1	Domangère	0		
2	Fontenelles	0		
3	Pt Bourgenay	0		

#### Rencontres Groupe D

Jours	Equipes	tal I x	Equipes	tal I x	Scores
mardi 23/02	Ntes Erdre		Le Croisic		
mardi 02/03	Le Croisic		Ile d'Or		
mardi 09/03	Ile d'Or		Ntes Erdre		
mardi 16/03	Ntes Erdre		Ile d'Or		
mardi 23/03	Ile d'Or		Le Croisic		
mardi 30/03	Le Croisic		Ntes Erdre		

Classement GR D				
Cl	Equipes	Pts	PG	PP
1	Ile d'Or	0		
2	Le Croisic	0		
3	Ntes Erdre	0		

PG= Parties gagnées

PP= Parties Perdues

ed:06/12/09

L'équipe qui reçoit à gauche. En **gras** l'équipe gagnante (2pts)





## Championnat Match-play 2010 3ème Div

### Phase de poules

### Classements

#### ZONE EST

#### Rencontres Groupe A

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 23/02	Le Mans B		Sargé B		
mardi 02/03	Laval B		Le Mans B		
mardi 09/03	Laval B		Sargé B		
mardi 16/03	Sargé B		Laval B		
mardi 23/03	Le Mans B		Laval B		
mardi 30/03	Sargé B		Le Mans B		

Classement <b>GR A</b>				
Cl	Equipes	Pts	PG	PP
1	Laval B	0		
2	Le Mans B	0		
3	Sargé B	0		

#### Rencontres Groupe B

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 23/02	Avrillé B		Baugé B		
mardi 02/03	Avrillé B		Angers B		
mardi 09/03	Baugé B		Angers B		
mardi 16/03	Angers B		Baugé B		
mardi 30/03	Baugé B		Avrillé B		
jeudi 01/04	Angers B		Avrillé B		

Classement <b>GR B</b>				
Cl	Equipes	Pts	PG	PP
1	Angers B	0		
2	Avrillé B	0		
3	Baugé B	0		

#### ZONE OUEST

#### Rencontres Groupe C

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 23/02	Pornic B		La Bretesche		
mardi 02/03	Pornic B		Vigneux B		
mardi 09/03	La Bretesche		Vigneux B		
mardi 16/03	Vigneux B		La Bretesche		
mardi 23/03	Vigneux B		Pornic B		
mardi 30/03	La Bretesche		Pornic B		

Classement <b>GR C</b>				
Cl	Equipes	Pts	PG	PP
1	La Bretesche	0		
2	Pornic B	0		
3	Vigneux B	0		

#### Rencontres Groupe D

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 23/02	Fontenelles B		St J Monts B		
mardi 02/03	Fontenelles B		Savenay B		
mardi 09/03	Savenay B		St J Monts B		
mardi 16/03	St J Monts B		Savenay B		
mardi 23/03	Savenay B		Fontenelles B		
mardi 30/03	St J Monts B		Fontenelles B		

Classement <b>GR D</b>				
Cl	Equipes	Pts	PG	PP
1	Fontenelles B	0		
2	St J Monts B	0		
3	Savenay B	0		

PG= Parties gagnées

PP= Parties Perdues

ed:06/12/09

L'équipe qui reçoit à gauche. En **gras** l'équipe gagnante (2pts)

# CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY 2010

## Tableau Final

### 1ère division

(1/2)		finales		
08/04 à:		13/04 à:		
1A :				1ère et 2ème place
				3ème & 4ème place
1B:				Champion:
				2ème:
1C:				3ème:
				4ème:
1D:				

### 2ème division

(1/2)		finales		
08/04 à:		13/04 à:		
1A :				1ère et 2ème place
				3ème & 4ème place
1B:				Champion:
				2ème:
1C:				3ème:
				4ème:
1D:				

### 3ème division

(1/2)		finales		
08/04 à:		13/04 à:		
1A :				1ère et 2ème place
				3ème & 4ème place
1B:				Champion:
				2ème:
1C:				3ème:
				4ème:
1D:				



# CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY par CLUB 2010

## Feuille de match

date:

Golf:

DIVISION:

ZONE:

Groupe:

ÉQUIPE:

ÉQUIPE:

### 6 SIMPLES

dans l'ordre croissant des index

Pas de parties résultats nuls! Enchaînez les trous jusqu'à la victoire

index	JOUEURS	points	SCORE	points	JOUEURS	index
<input type="text"/>	1 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 <input type="text"/>
<input type="text"/>	2 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	2 <input type="text"/>
<input type="text"/>	3 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	3 <input type="text"/>
<input type="text"/>	4 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	4 <input type="text"/>
<input type="text"/>	5 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	5 <input type="text"/>
<input type="text"/>	6 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	6 <input type="text"/>

### 1 DOUBLE GREENSOME

choix des index libre

<input type="text"/>	7 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	7 <input type="text"/>
----------------------	------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	------------------------

Total index ≥ 100 1ère div

### TOTAL GÉNÉRAL

Total index ≥ 100 1ère div

110 2ème div

110 2ème div

120 3ème div

120 3ème div

### VAINQUEUR:

signature capitaine:

signature capitaine:

Attention pas de matchs nuls! (si 2 équipes incomplètes 1 forfait, si nul: pay-off mort subite à 1 joueur par équipe)

Si 1 ou 2 forfaits, les parties 6 ou 6 & 5 ne sont pas disputées. Plus de 3 forfaits = match perdu par forfait (opts)

# CHAMPIONNAT DE DOUBLES ( greensome stableford )

## Règlement

- 9 épreuves réparties sur 3 journées (voir calendrier).
- Chaque équipe est libre de choisir un parcours parmi les trois. Le choix le plus conseillé étant de respecter sa zone géographique (les délégués envoient une invitation à tous les golfs). Les golfs organisateurs fixeront le nombre maximum de participants possibles.
- Finale sur une journée avec un maximum environ de 60 équipes. Serons qualifiés les équipes ayant disputé au moins 2 rencontres et classées parmi les 20 meilleurs brut et 40 meilleurs net.
- Pour participer à cette compétition il faut être licencié FFG et à jour de sa cotisation à l'Association.
- Les camps pourront être mixtes.
- Les joueurs ou joueuses formant un camp peuvent appartenir à 2 clubs différents dans la mesure où ces clubs sont membres de notre association.
- Par compétition, un classement brut et un classement net. Pas de cumul.
- Des points pour le classement, sont attribués par place : 12-10-9-8-7-6-5-4-3-2 et 1 point à chaque camp pour sa participation.
- Résultats à envoyer par mail à [fernand.canselier@libertysurf.fr](mailto:fernand.canselier@libertysurf.fr) suivant la même méthode que pour le stableford (envoi de l'exportation de la compétition, fichier : *nom de la compétition.lkz*). Voir la notice.
- Classement final brut et net par addition des points des 2 meilleurs résultats, sur les 3 journées de compétition plus les points de la finale.
- En cas d'égalité, le départage se fera par le classement de la finale.
- L'équipe classée première en net recevra le trophée J.P BARRAUD.



## Règlement stableford saison 2010

- 25 clubs répartis en 2 zones géographiques.
- Composées par 10 clubs à l'Est et 15 clubs à l'Ouest (voir composition sur le calendrier).
- 10 compétitions par zone pour chaque club, 2 à domicile + 8 à l'extérieur
- Dans les 2 zones, une composition des rencontres établie selon des grilles (10 & 15) immuables, qui permet que tous les clubs dans chaque zone, se rencontrent au moins une fois, lors des 10 tours de compétition.
- Un calendrier précis qui interdit tout changement dans la composition des tours.
- Un classement général commun (de 1 à 25) établi par **l'addition des points stableford** (1 brut & 4 nets) acquis lors de chacune des 10 rencontres disputées par toutes les équipes (ex aequo départagés par le total des scores 5<sup>ème</sup> net). Le meilleur brut de l'équipe déterminé par le classement ELKA de la compétition.  
**L'équipe classée 1<sup>ère</sup> sera championne des SGPDLL et recevra le trophée Jean Bentz.**
- Pour faire rencontrer les équipes de l'Est et de l'Ouest les **Trophées Est-Ouest** sont créés en fin de saison. Ils seront constitués de 3 organisations sur terrains neutres ou à définir. Les classements s'établiront sur les seuls résultats du jour.  
Le **trophée Julaude** verra se rencontrer les 3 premières équipes de l'Ouest et les 2 premières de l'Est.  
Le **trophée Honneur** les 4,5,6èmes de l'Ouest et les 3,4èmes de l'Est.  
Le **trophée Promotion** les 7,8,9èmes de l'Ouest et les 5,6èmes de l'Est.
- Pour agrémenter toutes les rencontres un affichage des résultats, plus un calcul du classement équipe du jour devra être effectué.
- Les **classements journaliers individuels** restent inchangés (brut (hommes & femmes confondus), net senior2, net 3 séries hommes & femmes confondus) Séries : 1<sup>ère</sup> 0-15,4 2<sup>ème</sup> 15,5-20,4 3<sup>ème</sup> 20,5-28,4
- Les **classements généraux individuels** (brut, net senior2, net 3 séries & net dames) seront établis par **l'addition des points stableford** des **8** meilleurs scores réalisés. Les résultats obtenus lors des trophées Est-Ouest ne seront pas pris en compte. L'index est là pour niveler les valeurs et que les meilleurs gagnent en se souvenant que notre passion doit se jouer dans l'amitié et la convivialité.
- L'inscription des participants par les délégués de chaque club (Les délégués envoient une invitation à tous les golfs) et par le joueur pour les inscriptions individuelles aux rencontres autres que celles de son équipe. En fonction du nombre d'inscrit à une compétition, le délégué du club recevant sera seul juge d'accepter ou de refuser les inscriptions de membres de golfs non prévus pour cette compétition.  
.../...

- Le délégué organisateur s'assurera du bon déroulement de la compétition, sera responsable du respect des règles, des résultats, ainsi que de l'arbitrage.
- Les résultats de toutes les rencontres seront envoyés le soir même par mail à Fernand Canselier, selon la procédure déjà en vigueur en 2009, (exportation du fichier : *Nom de la compétition.lkz*)
- Le classement général équipe, après le 6ème tour, servira de base pour la qualification à Bretagne/Pays de la Loire.

Ed 14/12/09

Les règlements de nos diverses rencontres ont été discutés en CA et lors de l'AG ils ont été rédigés par Michel Rault et René delrieu.

**Championnats club & indiv stableford et double greensome**

Mois	Dates	Groupe OUEST			Groupe EST		
A V R I L	<b>Jeudi 15</b>	<b>1er tour à</b>			<b>1er tour à</b>		
		<b>Ile d'Or</b> Cholet Carquefou Ntes Erdre Vigneux	<b>Guérande</b> La Bretesche Le croisic Savenay La Baule	<b>Pt Bourgenay</b> La Domangère Pornic Fontenelles St Jean Monts	<b>Alençon</b> Sargé Le Mans Laval Sablé	<b>Avrillé</b> Saumur Anjou Baugé Angers	
	<b>Mardi 20</b>	<b>2ème tour à</b>					
		<b>Cholet</b> Ntes Erdre Guérande Fontenelles Savenay					
	<b>jeudi 22</b>	<b>Greensomes à Ntes Erdre</b>		<b>St Jean de Monts</b>	<b>Sablé</b>		
	<b>Mardi 27</b>	<b>2ème tour à</b>			<b>2ème tour à</b>		
			<b>La Bretesche</b> Ile d'Or Vigneux Pt Bourgenay Pornic	<b>Domangère</b> Carquefou Le Croisic La Baule St Jean Monts		<b>Saumur</b> Alençon Laval Avrillé Baugé	
	<b>Jeudi 29</b>				<b>Sargé</b> Le Mans Sablé Anjou Angers		
	<b>Mardi 04</b>	<b>Réservé matchs remis</b>					
	M  A  I	<b>jeudi 06</b>	<b>3ème tour à</b>			<b>3ème tour à</b>	
		<b>Carquefou</b> Ile d'Or Guérande Fontenelles St Jean Monts	<b>Le Croisic</b> Cholet Vigneux Pt Bourgenay Domangère	<b>Pornic</b> Ntes Erdre La Bretesche Savenay La Baule	<b>Le Mans</b> Alençon Sablé Saumur Baugé	<b>Anjou</b> Sargé Laval Avrillé Angers	
<b>Mardi 11</b>		<b>4ème tour à</b>			<b>4ème tour à</b>		
		<b>Ntes Erdre</b> Ile d'Or La Bretesche Cholet Domangère	<b>Savenay</b> Carquefou Guérande La Baule Pornic	<b>Fontenelles</b> Le Croisic Vigneux Pt Bourgenay St Jean Monts	<b>Laval</b> Sargé Le Mans Saumur Baugé	<b>Angers</b> Alençon Sablé Avrillé Anjou	
<b>Mardi 18</b>		<b>5ème tour à</b>			<b>5ème tour à</b>		
		<b>Vigneux</b> Carquefou Ntes Erdre Le Croisic Pornic	<b>La Baule (bleu)</b> Fontenelles Guérande La Bretesche Domangère	<b>St Jean Monts</b> Cholet Pt Bourgenay Savenay Ile d'Or	<b>Sablé</b> Alençon Laval Saumur Angers	<b>Baugé</b> Sargé Le mans Avrillé Anjou	
<b>jeudi 20</b>		<b>Greensomes à Domangère</b>		<b>Cholet</b>	<b>Sargé</b>		
<b>Jeudi 27</b>		<b>Réservé matchs remis</b>					
J U I N		<b>Mardi 01</b>	<b>6ème tour à</b>			<b>6ème tour à</b>	
			<b>Ile D'Or</b> Fontenelles Le Croisic Savenay La Baule			<b>Alençon</b> Saumur Anjou Angers Baugé	
	<b>Jeudi 03</b>		<b>Guérande</b> Domangère Pornic Cholet St Jean Monts	<b>Pt Bourgenay</b> Ntes Erdre Carquefou La Bretesche Vigneux		<b>Avrillé</b> Sargé Le Mans Laval Sablé	

	<b>Mardi 08</b>	<b>Réservé matchs remis</b>					
	<b>jeudi 10</b>	<b>Greensomes à</b>	<b>Vigneux</b>	<b>Pornic</b>	<b>Laval</b>		
	<b>Mardi 15</b>	<b>Réunion CA et journée des délégués</b>					
<b>J U I N</b>	<b>Jeudi 17</b>	<b>7ème tour à</b>			<b>7ème tour à</b>		
		<b>Cholet</b>	<b>La Bretesche</b>		<b>Sargé</b>	<b>Saumur</b>	
		I le d'Or	Carquefou		Alençon	Le Mans	
		La Baule	Le Croisic		Laval	Sablé	
		Vigneux	Ntes Erdre		Avrillé	Anjou	
		Pornic	St Jean Monts		Baugé	Angers	
	<b>Jeudi 24</b>	<b>Finale Greensomes: Ile d'Or</b>					
	<b>Merc 30</b>		<b>7ème tour à</b>				
			<b>Domangère</b>				
			Savenay				
			Guérande				
			Pt Bourgenay				
			Fontenelles				
<b>S E P T E M B R E</b>	<b>Jeudi 02</b>	<b>8ème tour à</b>			<b>8ème tour à</b>		
		<b>Carquefou</b>	<b>Le Croisic</b>	<b>Pornic</b>	<b>Le Mans</b>	<b>Anjou</b>	
		Cholet	Ntes Erdre	Vigneux	Sargé	Alençon	
		La Baule	La Bretesche	Guérande	Laval	Sablé	
		Pt Bourgenay	Savenay	Fontenelles	Avrillé	Saumur	
		Domangère	I le D'Or	St Jean Monts	Angers	Baugé	
		<b>Mardi 07</b>	<b>9ème tour à</b>			<b>9ème tour à</b>	
			<b>Vigneux</b>		<b>St Jean Monts</b>		<b>Angers</b>
			I le d'Or		La Bretesche		Sargé
			Guérande		Ntes Erdre		Le Mans
		Pt Bourgenay		Le Croisic		Saumur	
		Domangère		Fontenelles		Baugé	
	<b>Jeudi 09</b>		<b>La Baule(rouge)</b>				
			Carquefou				
			Cholet				
			Savenay				
			Pornic				
	<b>Mardi 14</b>	<b>10ème tour à</b>			<b>10ème tour à</b>		
		<b>Ntes Erdre</b>	<b>Savenay</b>	<b>Fontenelles</b>	<b>Sablé</b>	<b>Baugé</b>	
		Pt Bourgenay	Le Croisic	Carquefou	sargé	Alençon	
		Guérande	Vigneux	La Bretesche	Le Mans	Laval	
		La Baule	Cholet	I le d'Or	Avrillé	Saumur	
		Pornic	St jean Monts	Domangère	Anjou	Angers	
	<b>Mardi 21</b>				<b>9ème tour à</b>		
					<b>Laval</b>		
					Alençon		
					Sablé		
					Avrillé		
					Anjou		
	<b>jeudi 23</b>	<b>1 journée réservée report &amp; matchs remis</b>					
	<b>ma/me28/29</b>	<b>Bretagne/Pays de la Loire: La Baule parcours rouge et Bleu</b>					
<b>O C T</b>	<b>Mardi 05</b>	<b>TROPHEES EST-OUEST</b>					
	<b>ou</b>	<b>Julaude</b>		<b>Honneur</b>	<b>Promotion</b>		
	<b>Jeudi 07</b>	Parcours à définir		Parcours à définir	Parcours à définir		
		<b>3 premiers du Classement OUEST</b>		<b>4,5,6èmes OUEST</b>	<b>7,8,9èmes OUEST</b>		
	<b>2 premiers du classement EST</b>		<b>3,4èmes EST</b>	<b>5,6èmes EST</b>			
	<b>Jeudi 14</b>	<b>Avrillé,Angers et éventuellement Anjou golf:Stroke play final et dîner de gala</b>					

Le classement général (Jean Bentz) sera établi par la somme des points stableford obtenus par chaque équipe des groupes Est & Ouest confondus. Les trophées Est Ouest sont organisés pour permettre aux 2 zones de se rencontrer ed: 09/12/09



## ORGANISATION D'UNE COMPETITION

- S'assurer de la volonté du club et de son Directeur ou Président de recevoir une compétition de l'Association.
  - S'assurer des dates disponibles (qualité du terrain, carottage, etc...)
  - S'assurer du montant des green-fees (sur la base arrêtée par le bureau de l'Association chaque année) dans lequel sont inclus l'édition des cartes de score, leur saisie et sortie des résultats.
  - S'assurer de la disponibilité du restaurant et du tarif du repas golfeur.
  - Si le pot de l'amitié pris à l'issue de la remise des prix n'est pas offert par le club ou par un sponsor, s'assurer de son montant maxi (de la charcuterie et un verre de vin est toujours apprécié des golfeurs )  
L'allocation pot est calculé sur la base maxi de 1,5€x nombre de participants à la compétition. **Prévoir pour une quarantaine de personnes.** Avoir toujours en tête que le prix du pot est pris sur les droits de jeu perçus par l'Association et que le minimum payé sera un plus pour notre budget de dotation pour la soirée de gala.
  - S'assurer de l'emplacement prévu pour la remise des prix et du matériel nécessaire ( tables, micro, etc... ).
  - Réserver les départs de 8h à 13h30 en général ).
  - Informer des modalités les Délégués des équipes concernées, 15 jours avant la compétition (par lettre ou mail ) **avec copie au Président pour suivi et archivage.**
  - Collationner les inscriptions et organiser les départs en tenant compte de l'éloignement des participants, du covoiturage et des désiratas éventuels de chacun.
  - 24 heures avant la compétition, informer les Délégués et leur club des heures de départ des participants.
  - S'assurer de la préparation du terrain, de l'emplacement des boules de départ ( au plus près des repères jaunes et rouges ) et de la position des drapeaux.
  - S'assurer de la présence d'un starter qui lira aux compétiteurs les consignes contre le jeu lent.
  - S'assurer de la mise en place d'un commissaire de parcours, en voiturette, pour s'assurer du bon déroulement des parties.
  - Mettre en place un recording pour enregistrer la fin des parties et s'assurer que les temps de partie ont été respectés.
  - S'assurer de l'impression des cartes de score (faire figurer : **on place la balle sur le fairway** ) et de leur enregistrement après la compétition, ainsi que l'envoi des résultats ELKA de la compétition au responsable informatique de notre Association pour l'établissement de nos propres classements .
  - **Faire payer les droits de jeu en espèce** et les collecter (1).
  - Faire le nécessaire pour que chaque participant reçoive une balle (fournie par l'Association ) lorsqu'il remet sa carte de score.
  - Prévoir l'affichage des résultats au fur et à mesure de l'arrivée des joueurs.
  - Prévoir l'organisation éventuelle de concours de putting en attendant la remise des prix.
  - Organiser et réaliser la remise des prix.
  - Remplir la feuille de match et l'expédier au plus tôt par mail au Président et au trésorier.
  - Envoyer au trésorier le reliquat des droits de jeu avec facture du pot et justificatifs des gestes éventuels.
  - ( 1 ) Les droits de jeu vont à l'Association qui fournit les lots, fait remettre une balle à chaque participant et règle le pot de l'amitié, s'il n'est pas pris en charge par le club ou par un sponsor.
- nota : le Délégué a toujours la possibilité, sans que cela ne soit obligatoire, d'améliorer la remise des prix par la dotation d'un sponsor.

# POUR COMBATTRE LE JEU LENT

## Sur les départs :

- Au trou 1, arrivez 10 minutes avant l'heure de votre départ. Ayez vos tees, relève pitch et balle marquée prête. Une balle dans votre poche pour jouer une balle provisoire, quand et si nécessaire.
- Sur les autres départs, le joueur qui a l'honneur joue avant de noter le score du trou précédent.
- Dès que le dernier joueur a joué, quittez rapidement l'aire de jeu.

## Partout sur le parcours :

- Si une balle risque d'être perdue ou hors limite, jouez une provisoire.
- Regardez non seulement votre balle, mais aussi celles des autres joueurs de votre partie et mémorisez bien les zones de retombée à l'aide de repères fixes (arbres, etc.)
- Limitez votre temps de recherche, et ne dépassez jamais les 5 minutes autorisées.
- En compétition, contrairement à ce que peut être le cas en partie libre, le parcours est saturé et il ne sert à rien de laisser passer une partie, cela augmente le retard pour tout le monde. La seule solution est que vous rattrapiez votre retard dans les 2 ou 3 trous suivants.
- Allez directement à votre balle et aidez à la recherche des balles perdues seulement après avoir tapé la votre.
- Pendant que vous arrivez à votre balle, ou pendant que les autres joueurs jouent, réfléchissez à votre stratégie et tenez vous prêt à jouer rapidement à votre tour.

## Sur le green :

- Placez votre chariot ou votre sac entre le green et le départ suivant, et dégagez rapidement après le dernier putt.
- Etudiez votre ligne de putt pendant que les autres jouent.
- A la fin du trou, quittez le green et marquez vos scores au départ du trou suivant.

**UNE MINUTE GAGNEE PAR TROU= 20 MINUTES PLUS TOT A L'ARRIVEE**

# ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DES PDL

## FEUILLE DE MATCH

**GOLF de .....** :

**DATE .....** :

**Clubs engagés .....** :

**Nom du Délégué .....** :

**Nombre d'inscrits à la compétition ....** :

**Nombre de participants .....** :

**Nombre de cartes rendues .....** :

**Nombre de balles distribuées .....** :

**Nombre de scratches non excusés .....** :

**Heure de la remise des prix .....** :

**Total des droits de jeu encaissés : Nbre x 4 €=**

**Dépense pot de l'amitié ( avec justificatifs) =**

**Geste (1 ) =**

**Reste =**

**Allocation de balles départ =**

**Nombre de balles restantes sur l'allocation =**

**SIGNATURE DU DELEGUE OU DE SON REPRESENTANT**

**( 1 ) Prière de préciser les bénéficiaires**

**ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE**

**Feuille d'inscription et de renseignement**

**GOLF DE :**

**NOM :**

**PRENOM :**

**Date de Naissance :**

**N° de licence :**

**Adresse :**

**N° de téléphone :**

**N° portable :**

**Adresse e-mail :**

**Taille polo:**

**ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE**

**Feuille d'inscription et de renseignement**

**GOLF DE :**

**NOM :**

**PRENOM :**

**Date de Naissance :**

**N° de licence :**

**Adresse :**

**N° de téléphone :**

**N° portable :**

**Adresse e-mail :**

**Taille polo:**

# GOLF DE

## SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

Chers amis golfeurs.

Conformément au calendrier prévu, c'est avec grand plaisir que nous vous recevrons sur notre parcours pour le tour de la compétition le :

**2010**

**FORMULE DE JEU :** Stableford, full handicap limité à 28.4

**DEPARTS :** Boules jaunes et rouges, on place la balle.

**CONDITIONS :** Green fee : Droit de jeu : **4 €**(en espèces)

**INSCRIPTIONS :** Par téléphone fax : Mail :  
Avant le :

**HEURES DE DEPARTS :**  
Disponibles à partir de  
Elles seront faxées dans les clubs.

**RESTAURATION :** Restaurant du golf, (Menu golfeur, sandwiches, etc....)

**RESULTATS :** Dès que possible après l'arrivée des derniers joueurs.

**NOTA :** **Ouvert à tous, priorité aux golfs prévus pour cette rencontre participants du championnat individuel & club, .**

En vous espérant nombreux à cette journée, amicalement.

**SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE  
FEUILLE D'INSCRIPTION**

Golf de.....

**Lieu de la compétition :**

Date :

Tel :

Fax :

NOMS Prénoms	index	N°licence	Desiderata	Départ

## Membres Du CA 2010

Fonction	NOM & Prénom	Adresse Code postal ville	tél. fixe tél. mobile	mail
Président	<b>RAULT Michel</b>	32, rue des péniches 72000 Le Mans	02 43 23 93 16 06 83 63 16 52	<a href="mailto:raultmich@wanadoo.fr">raultmich@wanadoo.fr</a>
Secrétaire	<b>DELRIEU René</b>	81 rue André Chénier 44150 Ancenis	02 40 83 02 19	<a href="mailto:rene.delrieu@orange.fr">rene.delrieu@orange.fr</a>
Trésorier	<b>VITEUR Daniel</b>	L'hermenaudière-les Loges 72440 Coudrecieux	09 60 10 81 94	<a href="mailto:daniel.viteur@orange.fr">daniel.viteur@orange.fr</a>
1er Vice-président	<b>CHAUDEMANCHE Alain</b>	13 rue Charles Cabaret 72000 Le Mans	02 43 82 44 94 06 03 45 50 16	<a href="mailto:chaudem@free.fr">chaudem@free.fr</a>
2ème Vice-président	<b>FOEILLET Pierre</b>	18 rue du Bois Blanc 85160 St Jean de Monts	02 51 58 62 15	<a href="mailto:pierre.foeillet@gmail.com">pierre.foeillet@gmail.com</a>
Trésorier adjoint	<b>De la MORANDAIS Dany</b>	8 Parc de Beauregard 53000 Laval	02 43 53 18 07 06 82 28 74 27	<a href="mailto:delamorandais.dany@neuf.fr">delamorandais.dany@neuf.fr</a>
Secrétaire adjoint	<b>SMONDACK Alain</b>	98 Impasse du Verger 85440 Talmont St Hilaire	02 51 22 53 58 06 07 52 33 92	<a href="mailto:grizzly.as@orange.fr">grizzly.as@orange.fr</a>
Responsable Informatique & Rtats Webmaster	<b>CANSELIER Fernand</b>	18 avenue du Littoral 44380 Pornichet	02 40 61 06 97 & 0272980697	<a href="mailto:fernand.canselier@libertysurf.fr">fernand.canselier@libertysurf.fr</a>
Site internet	<b>GROLLEAU Michel</b>	24 rue Jousselin 53200 Château Gontier	02 43 06 92 99 06 82 58 46 18	<a href="mailto:Grolmic@aol.com">Grolmic@aol.com</a>
Membre	<b>GLAUD Philippe</b>	Villa Maria, 5 Av Sainte Marie 44420 La turballe	02 40 23 30 67 06 62 15 36 44	<a href="mailto:philippe.glaud@sfr.fr">philippe.glaud@sfr.fr</a>
Membre	<b>LEFEBVRE Pierre</b>	17 rue de la Bretonnière 44880 Sautron	02 40 94 83 34 06 34 99 21 05	<a href="mailto:lefebvre.iscar@wanadoo.fr">lefebvre.iscar@wanadoo.fr</a>
Membre	<b>MAGNE Serge</b>	12 rue de la Crochadière 72000 Le Mans	02 43 28 87 55	<a href="mailto:segmagne@orange.fr">segmagne@orange.fr</a>

DELEGUES DES GOLFS 2010

CLUB	NOM Prénom	Adresse Code postal ville	tél. fixe tél. mobile	mail remplaçant mail délégué
Alençon	AUBRY	22 rue des Fonderies	02 33 29 12 86	
	Alain	72610 Arçonnay	06 33 02 65 04	aaubry1@gmail.com
Angers	DOISY	7 chemin des Fougeraies	02 41 91 92 61	jean-pierre.gregoire2@wanadoo.fr
	François	49610 Juigné sur Loire		francois.doizy0855@orange.fr
Anjou	MONNIER	3 rue Edison	02 53 57 22 53	
	Bernard	49000 Angers	06 63 14 69 74	monnierbernard@sfr.fr
Avrillé	SOUL	11 av de la Haye aux Bonhommes	02 41 69 34 80	
	Daniel	49240 Avrillé	06 75 35 23 84	soul.daniel@orange.fr
Baugé	DODIN	17 rue des Lilas	02 41 45 12 64	
	Michel	49140 Bauné	06 77 40 36 87	mdodin@libertysurf.fr
Carquefou	JACCAZ	18 Bd Ampère	02 40 40 50 68	jean-pierre.johner@orange.fr
	Michèle	44470 Carquefou	06 87 01 31 21	pascal.jaccaz@wanadoo.fr
Cholet	LOUVIGNY	6 bis rue Foulques-Nerra	02 41 64 78 06	
	Paul	49230 Montfaucon Montigné	06 22 85 71 38	secretaire@asgolfcholet.com
Nantes Erdre	MORIN	20 rue Frédéric Chopin	02 51 71 39 77	robert.perrault@tele2.fr
	Yves	44120 Vertou	06 11 61 05 23	morinsky@aliceadsl.fr
Guérande	DESCHAMPS	25 Boulevard de l'Océan	02 40 11 31 38	
	Jacques	44500 La Baule	06 50 67 53 66	deschampsja@wanadoo.fr
Ile d'Or	DELRIEU	81 rue André Chénier	02 40 83 02 19	
	Marie	44150 Ancenis		rene.delrieu@orange.fr
La Baule	GLAUD	Villa Maria, 5 avenue Sainte Marie	02 40 23 30 67	
	Philippe	44420 La Turballe	06 62 15 36 44	philippe.glaud@sfr.fr
La Bretesche	IMBERT	21 La Noé	02 40 01 42 36	
	Claude	44530 Saint Gildas des Bois	06 75 47 53 55	claud.imbert@hotmail.fr
La Domangère	RAVON	34 rue Salengro	02 51 37 93 46	
	Robert	85000 La Roche sur Yon	06 85 91 86 90	trebor.novar@wanadoo.fr
Laval	POTTIER	4 rue André de Lohéac	02 43 01 03 19	
	Alain	53150 Montsurs	06 81 36 46 22	alain-nicolepottier@orange.fr
Le Croisic	MICHAUD	3 rue Jules Ferry	02 40 23 25 66	denisjean-yves@neuf.fr
	Gérard	44490 Le Croisic	06 32 70 27 50	gemich@tele2.fr
Le Mans	CHAUDEMANCHE	13 rue Charles Cabaret	02 43 82 44 94	
	Alain	72000 Le Mans	06 03 45 50 16	chaudem@free.fr
Les Fontenelles	RAFIN	17 rue de l'Opale	02 51 54 27 85	
	Jacques	85800 Le Fenouillier		rafin.jacques@wanadoo.fr
Pornic	MARAI S	12 rue Rapine	02 40 82 40 74	
	Alain	44210 Pornic	06 60 10 06 47	marais44@orange.fr
Port Bourgenay	SMONDACK	98 Impasse du Verger	02 51 22 53 58	
	Alain	85440 Talmont St Hilaire	06 07 52 33 92	grizzly.as@orange.fr
Sablé	CHAMBRIER	44 rue Camille Breton	02 43 95 86 37	guy.buailon@orange.fr
	Jean-Marie	72300 Auvers le Hamon	06 81 52 44 92	jean-marie.chambrier@wanadoo.fr
Sargé Le Mansgolfier	DELATRE	16 rue Emmanuel Maire	02 43 82 44 87	
	Gilbert	72000 Le Mans	06 81 67 25 61	mlgdelatre@orange.fr
Saumur	GUILLEMET	05 place de Verdun	02 41 52 52 31	
	Pierre	49400 Saumur	06 82 31 98 34	guillemet.pierre@orange.fr
Savenay	GUERIN	3 Rue de la Brière	02 40 58 37 63	
	Bernard	44260 La Chapelle Launay	06 60 08 95 32	bgma.guerin@wanadoo.fr
St Jean de Monts	FOEILLET	18 rue du bois Blanc	02 51 58 62 15	bpaessant@gmail.com
	Pierre	85160 Saint Jean de Monts		pierre.foeillet@gmail.com
Nantes Vigneux	LEFEBVRE	17 rue de la Bretonnière	02 40 94 83 34	
	Pierre	44880 Sautron	06 34 99 21 05	lefebvre.iscar@Wanadoo.fr

Remplaçants Le Croisic: JY Denis 0240423846, St Jean Monts: Bruno Paessant 0670090419

Carquefou: Jean Pierre Johner 0672808704